



Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire dans la salle de délibérations au 33, rue de l'Église, le 14 mars 2022, à 19 heures.
- Les sujets suivants y seront traités :

1. Ouverture de la séance

2. Avis de convocation

3. Trésorerie

- 3.1. Acquisition de climatiseurs à l'urbanisme
- 3.2. Mandat professionnel d'ingénierie rang Ste-Marie
- 3.3. Rapport annuel – Service d'incendie
- 3.4. Embauche – Camp de jour 2022

4. Dossiers urbanisme

- 4.1. Recommandations suite séance régulière du CCU du 22-02-2022
 - 4.1.1. Dérogation mineure
 - Décision sur une dérogation mineure – 3069 avenue Royale
 - 4.1.2. Permis PIIA
 - 3069, avenue Royale

5. Période de questions

6. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 11 mars 2022

Avis numéro : 2022-24

Martin Leith
Greffier-trésorier et directeur général
adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Martin Leith, secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
3. Église (3242, avenue Royale)
4. Marché Bonichoix (3175 avenue Royale)
5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
6. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)
7. Chapelle (45, rue de la Martre)

Le 11 mars 2022, entre 9 heures 30 et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 11 mars 2022.



Martin Leith
Greffier trésorier et directeur général
adjoint